

## Réunion d'école du mardi 16 septembre 2021

30 familles participent à cette réunion

Nous prions de bien vouloir excuser leur absence : Mmes Champeau, Barreau, Moine, Dervaux et Monsieur Martineau, enseignants ainsi que Madame Renoncet, Directrice d'APES-APS

### 1- Ecole : équipe, répartitions :

La direction d'école est assurée par Mme Marie CAYRE, présente dans le bureau le lundi, mardi, et un mercredi sur deux.

<u>Classe de Mmes Marie CAYRE et Patricia CHAMPEAU</u> (lundi, mardi, un mercredi /2)	Toute Petite Section Petite Section	27 élèves ( 1 TPS / 26 PS) + 1 PS + 3 TPS en janvier
<u>Classe de Mme Nadège KABA</u>	Moyenne Section Grande Section	21 élèves (9 MS / 15 GS)
<u>Classe de Mme Sophie BARREAU</u>	Moyenne Section Grande Section	22 élèves (11 MS / 11 GS)
<u>Classe de Mme Isabelle VILLERMET</u>	CP	21 élèves
<u>Classe de Mme Sonia MOINE</u>	CP CE1	23 élèves (6 CP / 17 CE1)
<u>Classe de Mme Julie TIMORES</u>	CE1 CE2	27 élèves (11 CE1 et 16 CE2)
<u>Classe de Mme Stéphanie GARNIER</u>	CE2 CM1	26 élèves (13 CE2 / 13 CM1)
<u>Classe de Mmes Sophie BENOIST et Mélanie DERVAUX</u> (mardi et vendredi après-midi)	CM1 CM2	25 élèves (11 CM1 / 14 CM2)
<u>Classe de Mme Claire REDOIS</u>	CM2	25 élèves
<u>Mme PATRIER</u>	Dispositif ULIS	12 élèves inclus dans les classes

**221 élèves à ce jour sur l'école.**

Un enseignant remplaçant est rattaché à l'école et vient aider les enseignants dans les classes quand ils n'ont pas de remplacements : M. Jean-Philippe MARTINEAU.

Une UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) a ouvert cette année sur l'école. C'est Madame Marion Paitrault qui en est l'enseignante. Les élèves allophones de l'école peuvent en bénéficier.

L'école bénéficie également de la présence de 3 AESH : Mme Sabrina CHAUVET sur le dispositif ULIS, et de deux autres pour accompagner des enfants à besoins particuliers : Madame Séverine ROUVREAU en CP-CE1 et Madame Paulette DESCARTES en MS-GS de Madame Kaba.

**Equipe du RASED** (Réseau d'Aide) : Madame Magali LE-PORT (Enseignante Spécialisée à Dominante Pédagogique) et Mme Milène DEREMETZ (Enseignante Spécialisée à Dominante Relationnelle).

Nous espérons la nomination d'une psychologue scolaire (Madame Fréour étant partie en retraite en fin d'année dernière). *La psychologue scolaire est à l'écoute des enseignants, mais également à l'écoute des parents dans les difficultés qu'ils rencontrent au niveau éducatif avec leurs enfants. Elle peut apporter son aide ou donner des informations et peut recevoir des parents, à leur demande. Elle peut être contactée directement par les parents.*

Ces personnes seront présentes sur l'école en fonction des moyens qui leur sont accordés. Madame Le Port assurera des actions de prévention auprès des élèves de CP et de CE1 en début d'année, une aide auprès des élèves de CP/CE1 après les évaluations, des actions d'aide pédagogique et elle aide l'équipe enseignante à faire passer les évaluations diagnostiques aux élèves. Elle assure également des actions de prévention auprès des élèves de GS en fin d'année.

Madame Deremetz assurera des actions d'aide auprès d'enfants ayant des difficultés relationnelles, ayant du mal à se concentrer afin qu'ils soient plus disponibles pour les apprentissages.

Une plaquette de présentation du RASED sera distribuée à toutes les familles. Elle sera affichée dans le hall, elle sera également mise en ligne sur le site.

#### **Personnel communal et communautaire :**

Equipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) :

Classe de TPS-PS : Madame Sylvie GUILBEAU, actuellement remplacée par Madame Sylvie GASSE

Classe de MS-GS de Mme Kaba : Madame Clarisse MOUSSET

Classe de MS-GS de Mme Barreau : Madame Laurence GIRAULT

#### **APS, accueil périscolaire et restauration scolaire :**

Les activités APS, AEPS sont organisées par la communauté de communes.

Une nouvelle directrice de site a rejoint l'équipe éducative en cette rentrée. Il s'agit de Madame Cindy RENONCET qui est donc responsable de ces activités sur l'école. L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Les APS ont lieu sur l'interclasse de midi (de 12h00 à 12h45 pour les CE2/CM/ULIS et de 13h30 à 14h15 pour les CP, les CE1 et élèves de maternelle).

#### **Le service de cantine communal :**

Pour les repas, il n'y a pas de changement : deux services sont organisés : les enfants de maternelle, CP, et CE1 mangent au premier service de 12h00 à 12h45, les enfants de CE2, de CM1 et CM2 au deuxième service de 12h45 à 13h30. Les élèves d'ULIS sont répartis en fonction de leur classe d'âge.

Cette année, les projets sur le gaspillage alimentaire se poursuivront dans le cadre d'éco-école.

#### **Responsabilités et surveillance des enfants :**

Nous invitons les familles à consulter le tableau des horaires et des responsables, affiché à l'entrée de l'école et sur le site Internet. Ce tableau sera collé dans les cahiers des élèves et devra être signé par les parents.

## **2-Fonctionnement :**

### **Réunions d'information dans les classes :**

Des réunions auront lieu dans les classes. Chaque enseignante pourra présenter le fonctionnement de sa classe, les projets, les attendus et répondre aux questions des parents :

Classe de Mmes Cayre et Champeau : mardi 5 octobre à 18h15

Classe de Mme Kaba et classe de Mme Barreau : vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 18h15

Classe de CP de Mme Villermet : mardi 28 septembre à 18h15

Classe de CP-CE1 de Mme Moine : vendredi 24 septembre à 18h15

Classe de CE1-CE2 de Mme Timorès : vendredi 8 octobre à 18h15

Classe de CE2-CM1 de Mme GARNIER : lundi 20 septembre à 18h15

Classes de CM1-CM2 de Mmes Benoist et Dervaux : jeudi 23 septembre à 18h15

Classe de CM2 de Mme Redois : jeudi 30 septembre à 18h15

### **Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Les APC : 2 fois 30 min par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves, à partir de la GS.

Les APC auront lieu le mardi et le jeudi de 12h à 12h30 pour les enfants de CE2, CM1, CM2 et de 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP et CE1.

Une information et une demande d'autorisation sont envoyées aux familles des enfants concernés par ces activités.

## **3-Protocole et situation sanitaire :**

Le protocole en vigueur est disponible sur le site de l'école.

La dernière mesure transmise aux écoles a été l'abandon du masque pour les élèves sur les temps de récréation (en extérieur).

Sur l'école, nous avons eu deux classes de fermées : jeudi dernier, la classe de MS-GS de Madame Kaba a dû fermer en raison d'un cas positif parmi les élèves. Les enfants ont repris le chemin de l'école ce jeudi.

La classe de Madame Garnier a dû être fermée pour la même raison vendredi soir. Elle rouvrira lundi 20 septembre.

Les parents des enfants concernés par la fermeture de classe reçoivent un courrier qui vaut justificatif d'absence auprès de leur employeur.

Si pour les enfants de maternelle le test est recommandé afin de mieux contrôler la situation, le test est réclamé pour les élèves des classes élémentaires.

Lors du retour des enfants à l'école, il est demandé aux parents de fournir une attestation sur l'honneur comme quoi l'enfant, identifié comme contact à risque, ne présente pas de symptômes évocateurs de la Covid-19 à l'issue de la quarantaine de 7 jours (classes maternelles) ou bien en élémentaire, une attestation comme quoi le résultat du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé ou la fermeture de la classe, est négatif.

Nous invitons les familles à rester vigilantes et surtout à prendre un avis médical dès que des signes évocateurs de la covid sont repérés chez leur enfant. Un isolement dès les premiers signes permet de freiner la chaîne de contagion.

Lors des fermetures de classe, ou lors des absences d'enfants cas-contacts, la classe se poursuit à la maison. Les enseignantes gardent le contact et envoient à leurs élèves le travail à poursuivre. Dans la mesure des possibilités, un contact téléphonique est également établi afin d'accompagner au mieux les familles et les enfants.

### **3- Sécurité des écoles.**

Le Plan Vigipirate impose une grande vigilance à l'entrée des établissements. Ceci explique pourquoi les portes sont fermées et que l'accueil est fait par du personnel de l'école (enseignants, animateurs, ATSEM...).

Dans la journée, les personnes désirant entrer doivent sonner. Cependant, il ne faut pas hésiter à téléphoner si personne ne vient ouvrir.

#### **Exercices de sécurité :**

Evacuation incendie : des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. L'alerte est donnée par l'alarme incendie.

Le premier exercice d'évacuation de l'année se déroulera le lundi 20 septembre en maternelle et le mardi 21 septembre en élémentaire.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté : pour répondre aux risques majeurs (d'origine naturelle ou technologique...) et aux risques d'urgences particulières (intrusions de personnes menaçantes, attentats...).

Dans le cas d'alerte « risques majeurs » : il est demandé de regrouper les enfants dans un lieu prédéfini et d'attendre les secours (des malles premiers secours sont disponibles dans les différents lieux prévus).

Pour le risque « attentat – intrusion », il est demandé d'organiser un protocole spécial (mise à l'abri des enfants ou évacuation en fonction de l'analyse du danger). Un exercice aura lieu mardi 28 septembre. Pour les jeunes enfants, il n'est absolument pas question de parler d'exercice intrusion/attentat. Il s'agit de les exercer à prendre la posture adéquate lors d'une alerte type.

### **4-LE PROJET D'ECOLE :**

Le projet 2018-2021 se termine cette année.

Le projet est construit autour de trois grandes ambitions définies au niveau académique. Cette dernière année, l'équipe poursuit ses objectifs de travail autour de ces axes.

Les actions de l'année ne sont pas encore complètement définies.

**Ambition 1 : construire des apprentissages durables :** Développement et enrichissement lexical pour aider les élèves dans leur maîtrise du langage oral et écrit, et leur donner accès à une meilleure compréhension. Travail plus spécifique sur la compréhension et production écrite.

Recherche de continuité dans les apprentissages et collaboration entre les enseignants (échanges de services seront exposés lors des réunions de classes).

Liaison au sein du cycle 3 avec des actions menées avec les collèges afin d'assurer une meilleure continuité pédagogique et une culture commune.

Renforcer l'autonomie des élèves et les rendre plus acteurs et plus attentifs à leurs progrès par des évaluations plus explicites.

Le suivi conjoint avec l'équipe du RASED a pour objectif d'aider les enfants qui ont des difficultés à mieux rentrer dans les apprentissages.

Poursuite de « Silence On Lit ! » sur toute l'école.

Dans le respect des gestes barrières, l'action « les Grands viennent lire aux Petits » se poursuivra cette année.

Nous bénéficierons d'un prêt de tablettes afin de mener des ateliers en cycles 2 et 3.

### **Ambition 2 : accompagner l'élève :**

**Implication des élèves dans les projets menés sur l'école**, élèves « acteurs de la vie de l'école » : Conseils de vie de classes, délégués de classes, éco-délégués (comité de pilotage éco-école). Il nous paraît important que chaque élève se sente investi dans les projets de l'année.

« Acteurs de la vie de la cité » avec le **Conseil Municipal des jeunes** proposé par la ville de Parthenay (CM).

Dans le cadre de ces projets, l'école est toujours engagée dans **Eco-école** avec des actions autour de la biodiversité, du gaspillage alimentaire (actions proposées par la ville), du tri sélectif (interventions du CPIE en MS-GS) et de la solidarité (nous continuons la ronde de Sarah et la récupération des cartouches d'encre).

Des actions plus spécifiques sur le **handicap** devraient être mises en place. L'an passé, la classe de CM1-CM2 a participé au Prix de l'Audace

Des actions contre le Harcèlement auront lieu.

Un travail sur les émotions est poursuivi de la maternelle au CM2 et sur les différents temps de l'enfant. « Mieux comprendre ses émotions pour mieux comprendre celles de l'autre ».

En raison de la crise sanitaire, des actions qui avaient lieu sur l'école doivent être revues à l'échelle de chaque classe : « journée du goût », « Grande Lessive », « Printemps des poètes », « semaine des langues » ...

Une attention particulière est portée aux inclusions des élèves d'ULIS

Des classes de cycle 2 sont inscrites aux **Défis scientifiques**.

**Les Parcours Artistiques et Culturels** avec des actions pour les différents cycles : Les partenaires culturels locaux vont encore être un appui de qualité pour développer ces projets.

Rituels d'arts plastiques en cycles 2 et 3

« Ecole et cinéma » se poursuit en cycles 2 et 3 et « le cinéma des maternelles » en cycle1.

Spectacles (CM1-CM2 et CM2: proposé par upcp Métive, à la MCP: "L'Eveillée", jeudi 16 septembre de 14h15 à 16h30,

Rencontre avec des artistes : Rencontre avec un artiste plasticien, Gilles Manson, dans la Vau Saint Jacques, au logis Férolle, pour les CM2

travail avec le musée de Parthenay à partir de la MS.

Projet autour du paysage et de la rivière en cycle 1 (MS-GS)

Déplacements à la médiathèque (à partir de la PS)

### **Ambition 3 : Ouvrir l'école :**

La crise sanitaire a mis un frein aux projets et actions qui avaient lieu sur l'école... (café-parents, semaine de la maternelle, semaine des langues, semaine des maths, passerelles avec la petite enfance (Crèche et Relais des Petits)).

Les informations importantes sont mises en ligne sur le site de l'école.

Pour une meilleure cohérence entre les différents temps de la journée d'école un ajustement des règles de vie scolaire, périscolaire et de cantine a été réfléchi.

L'équipe éducative qui comprend l'ensemble des partenaires travaille à maintenir un climat scolaire serein.

Néanmoins, le hall d'entrée est dédié à l'exposition des réalisations des élèves lors des projets phares de l'année (nous essaierons de l'ouvrir aux familles... ).

Nous espérons toujours pouvoir accueillir une exposition d'œuvres artistiques dans l'école. Ce projet est encore à définir, compte tenu des contraintes sanitaires.

Dans le cadre de « Silence, On Lit ! » et afin de favoriser l'accès à des temps de lecture pour tous, nous espérons pouvoir mettre une boîte à livres à disposition des adultes qui attendent à l'extérieur. La médiathèque de Parthenay est partenaire de ce projet.

### **4c-Autres actions qui s'inscrivent dans les programmes :**

#### **Journée du sport : mercredi 22 septembre.**

L'école est engagée dans le projet « **GENERATION 2024** ». Les élèves de l'école pourront avoir des interventions sportives, rencontrer des sportifs médaillés, prendre part à des manifestations sportives dans les 3 ans à venir.

**Séances de natation** à Gatinéo pour les élèves de Cycle2. Un grand merci aux parents qui s'investissent et rendent ces séances possibles.

**Interventions Tennis de table** pour les élémentaires.

**Interventions Rugby** pour les CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2.

**Interventions hand** pour les cycles 2 et 3

**Séances Gym'Petits** pour les 3 classes de la maternelle.

**USEP** : des actions départementales auront lieu pour chaque cycle (« Printemps des maternelles » et « les maternelles entrent en jeu », « USEP Athlon », « le P'tit Tour USEP » pour les élèves de cycle2... handisport en cycle3.

Nous ne sommes pas encore en mesure de dire si dans l'année des rencontres interclasses pourront avoir lieu...

**Jouons la carte de la fraternité** : encore des classes s'y sont inscrites cette année.

**Sciences : connaissance et première classification animale** : les classes maternelles se rendront dans une ferme pédagogique (TPS-PS) et au zoorama de Chizé (MS-GS)

### **5-L 'association scolaire « Club USEP multisport » :**

L'association scolaire est un moyen pour les enfants de prendre part à la vie de l'école. L'affiliation à l'USEP permet notamment de participer aux rencontres départementales et de circonscription, de bénéficier de prêt de matériel, de ressources pédagogiques, de participer à des temps de formation, d'assurer l'association ou l'école avec le contrat proposé par l'APAC assurances, de gérer l'argent à l'école...

Cette année encore, des classes seront affiliées à l'USEP. L'association USEP joue un rôle de première association dans la vie de l'enfant. Dans le cadre de cette association, les enfants participent à l'élaboration de projets, mènent des réflexions sur la vie de l'école. C'est également un relais financier pour leurs projets. Cela leur demande de projeter des actions et de les mener à bien (les projets sont discutés en conseils de vie de classe et en conseils de délégués).

Un appel à cotisation auprès des familles a lieu afin de régler l'affiliation USEP et les différents compléments aux sorties qui se font au cours de l'année. Comme l'an passé, il est envisagé de demander : 13,00€ pour un enfant scolarisé, 19,00 € pour 2 enfants, 25,00 € pour 3 enfants.

### **5-Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :**

Cette année, les élections se dérouleront le 8 octobre.

Le matériel sera envoyé dans les familles. **Chaque parent est électeur.**

**Même s'il n'y a souvent qu'une liste, il est important que les parents votent, en reconnaissance aux personnes qui se portent candidat-e-s et pour témoigner de leur intérêt porté à la vie de leur école.**

***Compte tenu de la situation sanitaire, nous engageons les parents à voter par correspondance.***

Il nous faut composer le bureau des élections pour préparer le matériel de vote (mise en enveloppes).

### **6-Autres points :**

**Santé :** En cas de nécessité de traitement médical sur l'année scolaire, un PAI doit être élaboré avec le médecin scolaire (à partir de la GS) ou du Docteur de PMI (PS, MS).

**Absentéisme :** La scolarité obligatoire commence en PS. **Il est impératif de téléphoner pour avertir d'une absence dès le matin.** Un avis dans le cahier au retour de l'enfant permet de garder trace des raisons de l'absence. **Pour une absence prévue, un mot dans le cahier avant l'absence est demandé.**

**Téléphones portables :** Ils sont interdits dans les écoles, collèges et lycées (pour les élèves). Aussi, si pour un besoin impératif, vous désirez que votre enfant en dispose à la sortie des classes, nous vous demandons de bien vouloir nous le donner à l'entrée à l'école, dans une pochette au nom de l'enfant. Il sera rangé dans le bureau de direction et redonné à l'élève à sa sortie de l'école.

**Cantine :** il est demandé aux familles de fournir une serviette de table marquée au nom de l'enfant.

**Rappel : les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe : 8h50 et 14h05, et à 13h30 pour les élèves fréquentant les APS et ne mangeant pas à la cantine.**

**La ponctualité à l'école est indispensable.**

**Rappels urgents :** Pensez à redonner les différentes fiches remplies : renseignements, urgence, autorisations sorties et photos, attestations d'assurances (responsabilité civile et individuelle accident)

**Participation à la vie de l'école** : Tout au long de l'année, nous invitons les parents à nous accompagner et à participer à des sorties, des journées sportives.

***Merci de votre engagement à nos côtés.***

### **7- AEPS – APS :**

La Communauté de Communes Parthenay Gâtine organise l'accueil garderie (AEPS) et un accueil périscolaire APS Activités périscolaires sur la pause méridienne (7ème année). Ces accueils ont vocation sociale mais aussi éducative. Ils répondent aux objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT, consultable en garderie). C'est un lieu de détente, de loisirs, d'activités, de repos dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire soit du retour en famille. Les enfants sont confiés à des agents qualifiés.

Les règles de fonctionnement peuvent être consultées sur place (demander à la directrice périscolaire).

Madame Renoncet assure des permanences de 9h à 10h (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant sur ces temps périscolaires merci de remplir la **fiche d'inscription ou d'en faire directement la demande auprès de Madame Renoncet.**

Le projet pédagogique est en cours d'écriture. Il sera affiché et mis en ligne pour consultation.

Des interventions vont être mises en place au cours de l'année (Tennis de Table pour octobre/novembre).